

N° SIRET : 20006759300356	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : LOCAUX AMENAGES	Année 2021	Poste Comptable: SGC AUBUSSON
Budget : BUDGET ANNEXE	Page n° 1	Date d'Édition : 05/04/2022

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 23/03/2022 à 17 heures 30

Nombre de membres en exercice	62	
Nombre de membres présents	43	
Nombre de suffrages exprimés	51	
VOTES : Contre =0	Pour =51	Abstentions =0
Date de convocation :	17/03/2022	

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de ALEXANDRE VERDIER  
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ALEXANDRE VERDIER, Président,  
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>66 874,16</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (22 961.01 - 16 412.08)	6 548,93
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	60 325,23
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>-594,69</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (5 569.00 - 23 334.96)	-17 765,96
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	17 171,27
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-594,69</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	594,69
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	66 279,47
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

N° SIRET : 20006759300356	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>	Département : CREUSE
Etablissement : LOCAUX AMENAGES	<b>Année 2021</b>	Poste Comptable: SGC AUBUSSON
Budget : BUDGET ANNEXE	<b>Page n° 2</b>	Date d'Edition : 05/04/2022

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Séance du 23/03/2022 à 17 heures 30

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	43
Nombre de suffrages exprimés	51
VOTES : Contre =0	Pour =51 Abstentions =0
Date de convocation :	17/03/2022

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de ALEXANDRE VERDIER  
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par ALEXANDRE VERDIER, Président,  
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Considérant les éléments suivants :

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM. VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PEROCHE suppléante PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, BERTHON, ECHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, NOVAIS, CHALES suppléante CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, PARROT suppléante DUBSAY, FAUCHER.  
Pouvoirs : MM. JAMME à BERTHON, SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, MOUNAUD à GUYONNET, PAYARD J à SIMON, PLAS à VIRGOULAY, VIALTAIX à DESGRANGES, FONTVIELLE à DESARMENIEN.  
Excusés : MM. DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, D'HULSTER, WELZER, ROULLAND, BRUNET, GLOMOT.

Cachet :

